

Présence à la tribune

J'ai le plaisir d'annoncer, au nom du premier ministre, que depuis 1981 et jusqu'à maintenant, c'est le secrétaire d'État qui a coordonné ces questions et qu'il va devenir le ministre chargé des personnes handicapées, ayant pour mandat de répondre à leurs besoins et de défendre leurs intérêts, tant au gouvernement qu'à l'extérieur. C'est avec le plus grand plaisir que j'annonce cette nouvelle.

Des voix: Bravo!

M. Pepin: Je voudrais ajouter deux choses, si vous permettez, madame le Président. Je voudrais signaler la présence dans la tribune de représentants des handicapés, à qui je rends hommage.

Des voix: Bravo!

M. Pepin: Je voudrais également rendre un hommage particulier au comité spécial de la Chambre des communes concernant les invalides et les handicapés. Tous les partis y étaient représentés. Son rapport intitulé «Obstacles» a été largement diffusé. Je crois que le comité sera dissous cette année et je voudrais rendre hommage à tous ses membres et, surtout, à son président.

M. Hawkes: Madame le Président, je voudrais féliciter le gouvernement d'avoir fait un demi-pas en avant.

ON DEMANDE L'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ PERMANENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, le comité a, je crois, recommandé la nomination d'un ministre d'État chargé de s'occuper exclusivement des personnes handicapées. Si j'ai bien compris, le ministre a répondu à ma question en disant que cette responsabilité s'ajouterait à celles du secrétaire d'État. Si j'ai mal compris, j'espère que le ministre me détrompera.

Deuxièmement, comme le ministre a félicité le comité spécial, j'en profite pour lui demander si le gouvernement a, oui ou non, l'intention de transformer ce comité spécial en comité permanent. En ce qui nous concerne, nous serions entièrement d'accord et j'espère qu'on accueillera favorablement cette demande.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le député a raison. Le secrétaire d'État assumera ces nouvelles responsabilités, mais c'est parfaitement normal. Le ministre d'État aux Mines est également chargé de la condition féminine et s'acquitte extrêmement bien de cette tâche, comme nous le savons tous. Le secrétaire d'État en fera autant.

Quant à la remarque au sujet des demi-mesures, elle ne mérite pas d'être relevée, car elle est injuste. Cet après-midi, le secrétaire d'État déposera le troisième rapport qui montrera, une fois de plus, comme les deux rapports précédents, que le gouvernement est bien décidé à atteindre cet objectif. Troisièmement, j'ignore s'il est question de faire du comité spécial un comité permanent, mais j'en doute.

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MAIRE ADJOINT DE SAINT-MALO,
M. ALBERT-YVES SAËR

Mme le Président: La Chambre sait que sera célébré l'année prochaine le 450^e anniversaire du premier voyage d'exploration

du Canada par Jacques Cartier et de sa prise de possession de la Nouvelle-France au nom du roi François 1^{er}. Il m'est très agréable de signaler dans la tribune la distinguée présence du maire adjoint de Saint-Malo, responsable de l'organisation des fêtes pour cet anniversaire dans sa ville, M. Albert-Yves Saër.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LES RÉPERCUSSIONS DU PROGRAMME DES 6 ET 5 P. 100 SUR LES CHÔMEURS

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances, en prévision de la déclaration télévisée que le premier ministre doit faire ce soir au sujet de l'économie.

Le ministre n'ignore peut-être pas que Mgr Proulx et les évêques catholiques ont déclaré que dans notre régime économique actuel, le peuple est au service de l'économie alors que c'est l'économie qui devrait être au service du peuple. Le ministre veut-il reconnaître que le programme des 6 et 5 p. 100 n'a pas conduit au plein emploi et que c'est là le véritable échec de ce programme?

Le ministre veut-il annoncer aux députés ce qu'ils doivent dire au jeune Canadien de 22 ans qui ne trouvera jamais d'emploi, à la Canadienne d'âge mûr qui a été licenciée pour cause de changement technologique, enfin au manoeuvre et au menuisier qui travaillent trois mois sur 12? En d'autres termes, que faut-il dire aux chômeurs du Canada, et qu'est-ce que le gouvernement entend faire en plus du programme des 6 et 5 p. 100?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, de toute évidence, on assiste à la même déficience de solution que le Nouveau parti démocratique a toujours manifestée dans le passé. Ces gens ne sont même pas capables d'imaginer une réponse sensée à la question qu'ils posent. Tout d'abord, je pourrais dire à l'honorable député que le programme des 6 et 5 p. 100 n'avait pas en soi pour objet de créer immédiatement le plein emploi. Il avait pour objet de réduire l'inflation, ce qui nous permettrait de réduire les taux d'intérêt et d'amorcer une relance de l'économie, une reprise des investissements, de l'activité économique, une reprise de l'emploi, et procéder à la création d'emplois. L'objet du programme des 6 et 5 p. 100 était fondamentalement orienté vers la création d'emplois au Canada pour l'ensemble des Canadiens. Nous n'avons jamais prétendu que ceci se produirait instantanément, mais en fait durant la dernière année, depuis que nous avons mis en œuvre le programme des 6 et 5 p. 100, nous avons réussi à couper l'inflation de moitié. Nous avons réduit les taux d'intérêt de 20 p. 100 à 11 p. 100 environ. Nous avons réussi à créer environ 330,000 emplois depuis le mois de novembre dernier. Nous avons maintenu un taux de croissance constant de l'économie durant les six derniers mois. L'économie a connu une reprise très forte, et nous visons évidemment à créer le plus grand nombre d'emplois possible pour l'ensemble des Canadiens, le plus rapidement possible. Mais évidemment, nous n'avons pas les solutions magiques que même le Nouveau parti démocratique n'a pas.